



12, Place Général de Gaulle 13001 - Marseille
Mail : s3-aix@snepfusu.net
Jean Cugier et Sophie Rieu
Co-Secrétaires académiques

Marseille, le 18 Mai 2022

A

Mme/M

Objet : convocation au conseil académique annuel du SNEP FSU

Cher(e) collègue,

Je te prie d'assister au conseil académique du SNEP-FSU qui se tiendra le lundi 27 Juin 2022 de 9h à 18h et le Mardi 28 Juin 2022 de 9 h à 16 h au centre de la Baume à la Roque d'Anthéron.

Nous comptons sur ta présence.
Cordialement.

Cette convocation est à remettre au chef d'établissement avec la demande d'autorisation d'absence (si nécessaire). Cette réunion est celle d'une instance directe du syndicat telle que rappelée dans la note de service 85-043-RL 610-7 et relève du décret 82-447 du 28/05/82 (RLR même référence p : 1 et sq).

Le contingent de la section SNEP est notifié par l'Administration Centrale (DAGIC) aux Inspections Académiques.